

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 16 mai 2016, au 65, route 338, aux Coteaux, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Étaient présents : mesdames Sylvie Joly et Jocelyne Bishop Ménard, conseillères, messieurs François Deschamps, Claude Lepage, Michel Marin et Martin Chartrand, conseillers et siégeant sous la présidence de madame Denise Godin-Dostie, mairesse.

Introduction

Madame Denise Godin-Dostie a ouvert l'assemblée à 19 h 30 en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

Approbation des procès-verbaux

16-05-6435 Séance ordinaire du 18 avril 2016

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin,
APPUYÉ PAR : Martin Chartrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2016, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier et directeur général.

.... **ADOPTÉE**

Rapport des comités

Finances et administration – Mme Denise Godin-Dostie

16-05-6436 Office municipale d'habitation – Demande au respect des budgets et déficit soumis

Les membres du conseil prennent connaissance de la lettre du 2 mai 2016 de M. Jean Beaudoin, conseiller en gestion de la Société d'habitation du Québec concernant la sensibilisation au respect des budgets et du déficit soumis.

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) souligne que des mesures plus rigoureuses seront exercées, plusieurs dépenses non-autorisées pourraient se voir être refusées par le SHQ;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses refusées par la SHQ seront transférées à la municipalité, qui devra en assumer la totalité;

CONSIDÉRANT QUE le directeur de l'office municipal d'habitation des Coteaux à la responsabilité de gérer l'organisme à l'intérieur des contraintes budgétaires imposées;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Bishop-Ménard,
APPUYÉ PAR : Sylvie Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

De demander à l'Office municipal d'habitation des Coteaux de tenir compte de l'avis de la SHQ et de voir à respecter le budget et le déficit soumis.

.... **ADOPTÉE**

16-05-6437 Entente concernant la fourniture de services additionnels en géomatique

CONSIDÉRANT QUE la MRC est dotée d'un service de géomatique actuellement utilisé par les municipalités locales principalement comme un outil de consultation cartographique et d'aide à la prise de décision;

CONSIDÉRANT QUE les services qui peuvent être rendus aux municipalités dans ce domaine sont beaucoup plus vastes, la géomatique permettant désormais de devenir un outil de décision politique afin d'optimiser le rendement des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la MRC peut agir comme intégrateur, gestionnaire et diffuseur de son savoir-faire et que la mise en commun de services additionnels de géomatique permet d'éviter la duplication et l'acquisition par les municipalités locales d'outils dans ce domaine;

CONSIDÉRANT QUE la présente entente ne porte pas sur les outils que la MRC doit fournir à toutes ou plusieurs des municipalités de son territoire, notamment en matière d'aménagement du territoire, de sécurité civile et d'évaluation foncière;

CONSIDÉRANT QUE la MRC peut offrir ces services additionnels de géomatique aux municipalités, en visant l'atteinte du principe de tarification à l'acte (utilisateur- payeur);

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Martin Chartrand,
APPUYÉ PAR : François Deschamps,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la mairesse et le secrétaire-trésorier et directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente relative à la fourniture de services additionnels en géomatique ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

.... **ADOPTÉE**

Service incendie –M. Martin Chartrand

16-05-6438 Étude sur le regroupement sectoriel des services de sécurité incendie

ATTENDU le rapport du coroner suite à l'incendie à la Résidence du Havre à L'Isle-Verte et ses recommandations;

ATTENDU le plan d'action ministériel du ministère de la Sécurité publique qui propose des actions pour encourager les regroupements à géométrie variable de services de sécurité incendie dans le but de mieux répondre aux situations et aux particularités locales et régionales;

ATTENDU QUE la réalisation d'une étude sur le regroupement des services de sécurité incendie peut être financée à même l'enveloppe du Fonds de développement des territoires versée à la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Martin Chartrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

De demander à la MRC de Vaudreuil-Soulanges une subvention dans le cadre du Fonds de développement des territoires afin de pouvoir réaliser une telle étude de regroupement sectoriel des services de sécurité incendie.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise aux 22 autres municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour appui et pour faire valoir leur intérêt à participer à une telle étude sur le regroupement sectoriel des services de sécurité incendie.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au Ministère de la Sécurité publique du Québec et à Mme Lucie Charlebois, députée de Soulanges et ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse.

....**ADOPTÉE**....

16-05-6439 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du premier schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) de la MRC de Vaudreuil-Soulanges le 1^{er} juin 2010;

VU l'article 29 de la *Loi sur la sécurité incendie* qui prévoit la révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie durant sa 6^e année d'application;

CONSIDÉRANT le SCRSI révisé et adopté par le conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à la séance du 30 mars 2016;

VU l'article 16 de la *Loi sur la sécurité incendie* qui prévoit que chaque municipalité concernée et l'autorité régionale déterminent les actions spécifiques qu'elles doivent prendre pour atteindre les objectifs de protection optimale fixés au schéma et déterminer leurs conditions de mise en œuvre dans un plan adopté par chaque autorité qui en sera chargée;

VU l'article 47 de la *Loi sur la sécurité incendie* qui prévoit une immunité aux municipalités qui ont adopté et respecté les actions du plan de mise en œuvre contenu au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de leur MRC;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Claude Lepage,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'entériner les objectifs de protection optimale fixés dans le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges comme déposé à la séance ordinaire du conseil de la MRC le 30 mars 2016 et d'adopter le plan de mise en œuvre de la municipalité des Coteaux contenu au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

.... **ADOPTÉE**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Sécurité publique – M. François Deschamps

16-05-6440 Afficheur de vitesse – Demande d'autorisation au Ministère des Transports

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Coteaux a procédé à l'acquisition d'un afficheur de vitesse mobile afin de sensibiliser les utilisateurs du réseau routier à la vitesse à laquelle ils circulent;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Bishop-Ménard,
APPUYÉ PAR : Sylvie Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

De demander au Ministère des Transports du Québec, l'autorisation de déployer, de temps à autre l'afficheur de vitesse mobile sur les routes de la juridiction du ministère (Route 338 et rue Sauvé).

... ADOPTÉE ...

Modification – Le Rassembleur

Mme Denise Godin-Dostie désire informer les personnes présentes à l'assemblée de l'erreur apparaissant dans la parution du Journal municipal *Le Rassembleur*, édition de mai;

- Mot de la mairesse – Événement du samedi 4 juin, visera la zone de 50 km/h et non 60;
- Fête Nationale du Québec – Activités de la journée du "vendredi" 24 juin et non "jeudi" le 24 juin.

Transport & Travaux publics – M. Michel Marin

16-05-6441 Réaménagement de l'intersection de la Route 338 et de la Montée du Comté – Demande d'entente pour travaux conjoints

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports a informé la Municipalité des Coteaux le 23 mars 2016, qu'il désire effectuer des travaux de réaménagement de l'intersection de la Route 338 et de la Montée du Comté, aux Coteaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Coteaux doit effectuer des travaux d'entretien de son réseau de distribution d'eau potable à l'intérieur du périmètre concerné par ces travaux;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin,
APPUYÉ PAR : Martin Chartrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

De demander au Ministère des Transports de planifier et de coordonner ces deux projets afin de les réaliser dans la même démarche. Le projet municipal pourrait être inclus à l'intérieur du même appel d'offres.

Il est également résolu à l'unanimité de demander au Ministère des Transports de présenter à la Municipalité des Coteaux, un projet d'entente pour ces travaux conjoints.

....ADOPTÉE....

16-05-6442 Déplacement d'un arrêt sur la rue du Lac

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin,
APPUYÉ PAR : Sylvie Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

De procéder à la relocalisation d'un arrêt sur la rue du Lac, au nord de la rue Adrien-Rouleau, près du dos d'âne.

....ADOPTÉE....

16-05-6443 Service d'auscultation de chaussées – Résultat des demandes de propositions

Les membres du conseil ont pris connaissance des offres de prix pour le service d'auscultation de chaussées.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Trois (3) propositions ont été reçues :

	Entreprises	Montants (taxes non incluses)	Rang
1 ^{ère} proposition	Maxxum	4 700.00 \$	1
2 ^e proposition	Infraroute	7 100.00 \$	2
3 ^e proposition	Trifide	8 900.00 \$	3

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin,
APPUYÉ PAR : Martin Chartrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'octroyer le contrat à la firme « Maxxum » pour un montant de 4 700.00 \$ avant taxes pour le service d'auscultation de chaussées conformément à la proposition datée du 4 mars 2016.

....ADOPTÉE....

Aqueduc et égout – M. François Deschamps

Règlement concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal – Avis de motion

M. François Deschamps donne avis qu'il sera présenté lors d'une séance ultérieure du conseil municipal, un règlement décrétant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal.

Loisirs, sport et culture – Bibliothèque – Mme Jocelyne Bishop-Ménard – Bibliothèque Mme Sylvie Joly

16-05-6444 Règlement de la bibliothèque municipale - Modification

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut, en vertu de la Loi, définir par résolution les conditions d'utilisation et les règles de fonctionnement de la bibliothèque municipale;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Bishop-Ménard,
APPUYÉ PAR : Sylvie Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'autoriser les modifications sur les conditions d'utilisation et règles de fonctionnement qui suivent :

- Abolir la carte internet : 3\$/10 heures d'utilisation;
- Augmenter le nombre de prêts par usager – Passer de 5 à 10 livres par personne;
- Modifier la tarification de la carte de membre pour les non résidents des Coteaux;

Actuel	2016 (à partir du 6 juin)	2017
15\$ par personne	20\$ par personne	25\$ par personne
30\$ par famille	35\$ par famille	40\$ par famille

.... ADOPTÉE

Terrains, bâtisses et équipements – M. Claude Lepage

Aucun sujet à discuter.

Étude de projets et relations publiques – Mme Denise Godin-Dostie

16-05-6445 Demande de fonds – Fondation de la maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges (MSPV-S) - Don

Les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de la Fondation de la Maison des soins palliatifs ainsi que de l'activité de marche (financement).

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Bishop-Ménard,
APPUYÉ PAR : Sylvie Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'entériner le don de 500 \$ octroyé à la Fondation de la maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges.

.... ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Ressources humaines – M. François Deschamps

Aucun sujet à discuter.

Urbanisme – Mme Sylvie Joly

16-05-6446

DM-226 – 139, rue des Saules

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de dérogation mineure DM-226 soumise par M. Jacques Masse concernant le 139, rue des Saules afin de:

- Permettre le lotissement d'un lot avec un bâtiment principal existant qui aurait une marge latérale gauche dérogatoire de 1,75 mètre au lieu de 2 mètres ainsi qu'un total des marges latérales dérogatoire de 2,95 mètres au lieu de 4 mètres.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 9 mai 2016, résolution numéro 16-05-617 informant que la demande devrait être acceptée.

La parole est donnée aux citoyens qui veulent s'exprimer sur la demande.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Lepage,
APPUYÉ PAR : Martin Chartrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de dérogation mineure DM-226 de M. Masse, soit acceptée pour les raisons suivantes :

- Selon le plan projet de lotissement préparé par Éric Coulombe, arpenteur-géomètre, dossier F2016-14408, minute 5069, daté du 2016-04-06, la maison bénéficie de droits acquis pour être située à 1,21 mètre de la ligne latérale de lot au lieu de 2 mètres.
- L'opération cadastrale permettra de créer un nouveau lot conforme à la réglementation municipale.
- La dérogation ne causera pas de préjudice aux propriétés voisines.

.... **ADOPTÉE**

16-05-6447

PIIA – 2016-07 – 120, rue Principale

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA numéro 2016-07 soumise par M. Sylvain Campeau et Mme Gaétane Picard concernant le 120, rue Principale afin de:

- Construire une galerie de 4 pi X 8 pi en bois peint brun, située sur le côté droit du bâtiment (rue des Saules) avec une fausse galerie (seulement garde-corps);
- Construire deux galeries de 5.5 pi X 16 pi en bois peint brun, situées à l'arrière (une au rez-de-chaussée et une à l'étage);
- Installer un escalier de métal brun en colimaçon situé à l'arrière;
- Changer une porte à l'arrière située à l'étage (même que celle du rez-de-chaussée).

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 9 mai 2016, résolution numéro 16-05-618 informant que la demande devrait être acceptée;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Lepage,
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop-Ménard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de PIIA 2016-07 de M. Campeau et Mme Picard soit acceptée pour les raisons suivantes :

- Les travaux projetés s'harmonisent bien avec le bâtiment principal.

.... **ADOPTÉE**

16-05-6448

PIIA – 2016-08 – 140, rue Principale

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA numéro 2016-08 soumise par M. Pierre-Luc Ménard et Mme Martine Larocque concernant le 140, rue Principale afin de:

- Installer un garde-corps en aluminium noir et panneaux de verre de 42" de hauteur afin de protéger les deux margelles en cour avant et la descente d'escalier.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 9 mai 2016, résolution numéro 16-05-619 informant que la demande devrait être acceptée avec suggestion;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Lepage,
APPUYÉ PAR : Sylvie Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de PIIA 2016-08 de M. Ménard et Mme Larocque soit acceptée pour les raisons suivantes :

- Les membres du CCU suggèrent l'installation d'une rampe du même type que celle présentée, de chaque côté du perron avant. Ainsi, cela créera un rappel du garde-corps protégeant la margelle située en façade;
- Les travaux projetés s'harmonisent bien avec le bâtiment principal.

... ADOPTÉE ...

16-05-6449 PIIA – 2016-09 – 66, rue Lippé

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA numéro 2016-09 soumise par M. Michel Théoret concernant le 66, rue Lippé afin de:

- Changer le revêtement extérieur pour un déclin de fibres pressées KWP de couleur amande, le bas des murs (26 pouces) sera revêtit d'un revêtement imitant la pierre Kovik Pierre DS de couleur calcaire et les coins de murs blancs;
- Refaire les galeries : barreaux et colonnes carrées en aluminium, Allium modèle 323, blanc;
- Installer une clôture de type « frost » de couleur brune avec lattes dans les cours latéraux et arrière.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 9 mai 2016, résolution numéro 16-05-620 informant que la demande devrait être acceptée avec condition;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Lepage,
APPUYÉ PAR : Sylvie Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de PIIA 2016-09 de M Théoret soit acceptée pour la raison suivante :

- Les travaux projetés s'harmonisent bien avec le bâtiment principal.

Condition reliée à l'acceptation :

- Afin de faire contraste avec la couleur du revêtement (amande) choisie ainsi que de créer un rappel de la clôture et du revêtement de couleur calcaire, les barreaux et les colonnes des galeries devront être de couleur brune.

... ADOPTÉE ...

Rapport des sous comités

Régie d'assainissement des Coteaux – Procès-verbal du 4 mai 2016

Les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 4 mai 2016.

Michel Marin fait un rapport des décisions prises lors de la rencontre.

Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François – Procès-verbal du 3 mai 2016

Les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 3 mai 2016.

François Deschamps fait un rapport des décisions prises lors de la rencontre.

Piste cyclable Soulanges

Mme Jocelyne Bishop-Ménard fait rapport du comité de la piste cyclable Soulanges;

- Octroi d'une subvention pour entretien de 3 144.92 \$ pour la Municipalité des Coteaux;
- Dépôt des états financiers 2014-2015;
- Nouveau conseil d'administration.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Correspondance

DATE	EXPÉDITEUR	SUJET
30-03-2016	Ville de Salaberry-de-Valleyfield	Adoption du Règlement 148-04
21-04-2016	Spheratest Environnement	Rapport d'inspection des bâtiments (amiante)
28-04-2016	CLD Vaudreuil-Soulanges	Lancement officiel Explorevs.com
02-05-2016	Canadian National	Application d'herbicides
02-05-2016	Ministère des Transports	Nouvelle délimitation des territoires des centres de services

Rapport financier

16-05-6450 Liste de chèques au 16 mai 2016

**IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR Michel Marin,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que les chèques portant les numéros 17352 à 17457 soient approuvés, pour un montant total de 155 150.21 \$ ainsi que les paiements effectués par Accès D Affaires au montant de 39 661.09 \$ pour un total de 194 811.30 \$ conformément à la liste présentée aux membres du conseil.

.... **ADOPTÉE**

Points discutés aux réunions préparatoires

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport des sujets qui ont été abordés lors de la réunion de travail qui a été tenue le 9 mai 2016.

Période de questions

1^{ère} intervention

Une citoyenne demande si la Municipalité a l'intention de mettre en place des mesures supplémentaires pour empêcher certains résidents de déposer des végétaux (gazon, feuilles et branches) aux abords de la rivière Delisle.

Mme Denise Godin-Dostie répond que la Municipalité a sensibilisé les résidents par le biais du journal *Le Rassembleur* du mois de mai des impacts négatifs pour l'environnement de cette pratique.

Mme Denise Godin-Dostie indique que la Municipalité vérifiera l'évolution de la situation et pourra envisager d'autres interventions dans le but d'enrayer cette pratique.

2^e intervention

Un citoyen demande à la Municipalité d'étendre les abats-poussière plus tôt cette année et si la Municipalité a l'intention d'étendre ce produit sur toute la largeur de la rue de la Gazonnière.

Mme Denise Godin-Dostie indique qu'elle s'assurera que l'abat-poussière sera étendu rapidement et que ce produit sera appliqué sur toute la largeur de la rue de la Gazonnière.

Affaires nouvelles

Journée plein air et de pêche familiale

Mme Sylvie Joly désire informer la population que le dimanche 5 juin, le comité Zip du Haut St-Laurent organise une journée de plein air et de pêche familiale au camp Bosco de Salaberry-de-Valleyfield. L'activité se tiendra de 8h00 à 16h00.

16-05-6451 Levée de la séance régulière du 16 mai 2016

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus d'autre sujet à discuter,

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvie Joly,
APPUYÉ PAR : Claude Lepage
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Que la séance ordinaire du 16 mai 2016 soit levée à 19 h 55.

... ADOPTÉE ...

Denise Godin-Dostie,
Mairesse

Claude Madore
Secrétaire-trésorier et directeur général